

**FICHE DE SIGNALEMENT D'INCIDENT
OU D'INFRACTION EN MILIEU SCOLAIRE**

Cette fiche doit être établie dès que de tels faits sont constatés et être transmise IMMEDIATEMENT par télécopie

- ☞ A l'Inspection Académique (cabinet) Fax n° : 03.86.71.86.86. ou courrier électronique : ia58@ac-dijon.fr
- ☞ Sous-couvert de l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription pour les écoles
- ☞ Au commissariat ou à la brigade de gendarmerie territorialement compétente.

Elle doit être accompagnée d'un rapport circonstancié

Elle ne dispense pas de déposer plainte auprès des services compétents et/ou de faire les signalements prévus par la loi en cas d'événement grave.

NB : Pour les actes à caractère raciste ou antisémite, pour les violences faites à personnes et notamment aux enfants cette fiche doit en plus être transmise au Procureur de la République, par fax n° 03.86.93.44.39. ou par courrier électronique à l'adresse : permanence.pr.tgi-nevers@justice.fr

Date : _____ **Heure :** _____ **Lieu :** _____

Auteur du signalement : _____ **NOM :** _____

Qualité : _____ **Signature :** _____

Fiche envoyée à :

Procureur

Police

Gendarmerie

Inspection Académique

Autre (préciser).....

PERSONNES CONCERNEES PAR L'EVENEMENT

Victime(s) : NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____

Elève Personnel de l'établissement

Groupe Parent d'élève

Inconnu Autre
(préciser si possible)

Auteur(s) présumé(s) :

NOM : _____ Prénom : _____ NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____ Adresse : _____

Elève Personnel de l'établissement

Groupe Parent d'élève

Inconnu Autre
(préciser si possible)

Témoign(s) éventuel(s) :

NOM : _____ Prénom : _____ NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Date de naissance : _____
Qualité : _____ Qualité : _____

NATURE DE L'INCIDENT OU DE L'INFRACTION
--

Violences verbales	<input type="checkbox"/>	Violences physiques	<input type="checkbox"/>
Bizutage	<input type="checkbox"/>	Violences sexuelles	<input type="checkbox"/>
"Happy slapping"	<input type="checkbox"/>		
Vol	<input type="checkbox"/>	Racket	<input type="checkbox"/>
Dommages aux locaux ou au matériel	<input type="checkbox"/>	Dommages aux biens personnels	<input type="checkbox"/>
Atteinte à la vie privée : Droit à l'image et la représentation des personnes			<input type="checkbox"/>
Intrusion sans violence	<input type="checkbox"/>	Intrusion avec violence	<input type="checkbox"/>
Consommation de stupéfiants	<input type="checkbox"/>	Trafic de stupéfiants	<input type="checkbox"/>

CIRCONSTANCES

La motivation des faits répond à des critères :

Racistes	<input type="checkbox"/>	antisémites	<input type="checkbox"/>	xénophobes	<input type="checkbox"/>	sexistes	<input type="checkbox"/>	homophobes	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Avec arme	<input type="checkbox"/>	...à feu :	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>				
Sous la menace ou la contrainte	<input type="checkbox"/>										

CONSEQUENCES POUR LA VICTIME

Des soins ont dû être prodigués à la victime	<input type="checkbox"/>
La victime a subi un préjudice financier important	<input type="checkbox"/>

SUITES DONNEES OU ENVISAGEES

Internes :			
Exclusion hors conseil de discipline	<input type="checkbox"/>	Avertissement, blâme	<input type="checkbox"/>
Conseil de discipline	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Externe :			
Plainte du chef d'établissement	<input type="checkbox"/>	Plainte du personnel	<input type="checkbox"/>
Plainte de la famille ou de l'élève	<input type="checkbox"/>		
Personnes contactées :			
		<u>Prise en charge médico-sociale</u>	
Procureur	<input type="checkbox"/>	Assistante sociale	<input type="checkbox"/>
Police	<input type="checkbox"/>	Infirmière	<input type="checkbox"/>
Gendarmerie	<input type="checkbox"/>	Médecin	<input type="checkbox"/>
Famille de l'auteur	<input type="checkbox"/>	Service extérieur	<input type="checkbox"/>
Famille de la victime	<input type="checkbox"/>		
Autre	<input type="checkbox"/>		

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, cette fiche ne doit pas être conservée au sein de l'établissement scolaire ni faire l'objet d'une communication entre eux. Elle doit être transmise sans délai à l'Inspection Académique pour un traitement informatique anonyme.

RAPPORT CIRCONSTANCIE DE L'INCIDENT OU DE L'INFRACTION :